



AU CONTACT

LA LETTRE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR
DE L'ARMÉE DE TERRE

N° 40 - Mai 2018

EDITO

La spécificité militaire est un enjeu crucial de notre efficacité opérationnelle. Pourtant, cette notion si importante n'est pas toujours bien comprise, peut-être parce qu'à la faveur d'une longue période de paix en Europe, l'idée de la guerre comme la figure du soldat se sont un peu estompées dans notre horizon mental. Fondée sur la finalité première de l'armée, c'est-à-dire la défense de la Nation par les armes, de façon méthodique et organisée, elle consiste en une grammaire propre au monde militaire, différente parfois de la logique commune, et qui s'exprime dans différents champs.

C'est d'abord un état militaire spécifique, décrit dans le Code de la défense, qui fait du soldat un serviteur de l'Etat à part, soumis à un régime juridique distinct fondé sur des obligations et des sujétions exceptionnelles. Il n'y a là que la simple traduction d'un impératif absolu pour la Nation : celui de conserver la libre disposition de la force armée, sans préavis ni limite de durée.

C'est ensuite un modèle d'organisation et de fonctionnement propre à l'armée. Pour agir de façon autonome dans un contexte de crise grave, voire de chaos total, elle ne peut se comporter comme une entreprise ou même un service public. La rationalité managériale doit parfois céder le pas au commandement et au culte de la mission, et l'optimisation comptable s'effacer devant des impératifs de résilience.

C'est enfin une morale de l'action singulière. Car l'emploi de la force armée, qui peut causer la destruction et la mort, impose une véritable réflexion éthique. C'est pour cette raison que s'est développée depuis des siècles une réflexion philosophique et religieuse autour de la notion de guerre juste, qui vise tout simplement à permettre aux soldats de préserver au combat leur honneur et leur humanité.

La spécificité militaire n'est donc ni un repli identitaire, ni une menace pour la société, bien au contraire. C'est une force pour la France, et la condition indispensable pour assurer dans la durée le socle de ses capacités de défense.

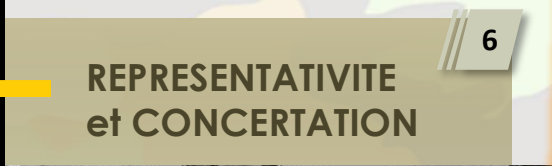
Général d'armée Jean-Pierre Bosser



DOSSIER LA SPÉCIFICITÉ MILITAIRE

BIEN PLUS QU'UN MÉTIER OU QU'UNE PROFESSION, MILITAIRE EST D'ABORD UN ÉTAT

LA SPÉCIFICITÉ MILITAIRE UN STATUT ET UN ÉTAT D'ESPRIT



LA SPÉCIFICITÉ MILITAIRE

Lors de ses vœux aux Armées, le président de la République a rappelé qu'« être militaire n'est pas un métier comme les autres, [...] ; on n'est pas soldat, [...] uniquement pendant les heures ouvrables ; c'est un engagement de chaque jour qui implique tout l'entourage et notamment [les] familles ». Ces contraintes sont justifiées par la finalité des forces armées, à savoir l'engagement opérationnel. C'est la perspective du combat qui fonde la spécificité militaire, qu'elle soit statutaire ou non. De cette singularité découle un état d'esprit, qui irrigue l'armée de Terre, porté par des valeurs de cohésion et de fraternité d'armes.

UN STATUT

Décrit dans le code de la défense, l'état militaire est un régime juridique clairement distinct de celui des autres travailleurs, fondé sur des obligations et des sujétions exceptionnelles : disponibilité, discipline, neutralité et esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême.

Ce statut spécifique se justifie par la nécessité pour la Nation de pouvoir conserver la libre disposition de la force armée en tout temps, tout lieu, afin d'assurer sa protection.

« l'état de militaire, associé à son état d'esprit, fait de l'armée de Terre une institution caractérisée par son âme »

Général d'armée
Jean-Pierre Bosser

Tant l'histoire que les événements récents ont illustré que l'armée, en temps de crise, est invariablement considérée comme l'*ultima ratio* de la Nation.

Agissant au contact des populations et sur des théâtres d'opération à la complexité grandissante, le soldat fait siennes les valeurs éthiques et morales qui lui permettent de remplir les missions qui lui sont confiées et d'assumer les responsabilités qui lui incombent. La fraternité d'armes, l'humilité, la rusticité, l'humanité sont au cœur de l'action collective et de l'engagement opérationnel.

L'adhésion à ces valeurs est rendue possible par une préparation physique et mentale dont l'exigence développe une identité commune traduite par l'esprit de corps.

UN ÉTAT D'ESPRIT

ESPRIT DE SACRIFICE

Mourir pour la Nation



L'éventualité de devoir consentir au sacrifice suprême est inhérente au métier de soldat. Elle est statutaire et engage le militaire à accomplir sa mission, si nécessaire au péril de sa vie. De l'acceptation de cette réalité découle l'esprit de sacrifice, qui unit le corps des militaires mais également leurs familles autour de ce qui est au cœur de la spécificité du métier des armes.

De 2013 à 2017, 32 militaires de l'armée de Terre ont été tués en opérations, 671 ont été blessés et 847 cas de syndrome post-traumatique recensés.

La cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) accompagne au quotidien les familles endeuillées et plus de 1 000 blessés physiques et psychiques : stage de réinsertion, procédure administrative, reconstruction par le sport, etc.

« L'hypothèse de la mort est juste une information que l'on met de côté sans vouloir y penser car on souhaite que nos maris reviennent sains et saufs. Nous l'acceptons car nous aimons nos conjoints et respectons leur engagement et cette éventualité du sacrifice ultime par pur amour, c'est aussi simple que cela paraît aberrant. Mon mari disait « le plus dur sera pour vous car moi je serai parti ».

A sa mort j'ai choisi de faire face pour lui et aussi pour les enfants qui ont plus besoin de moi que jamais. Heureusement qu'il existe un accompagnement car on n'a pas la tête à toutes ces obligations administratives gérées par l'armée de Terre, les Frères d'armes, les associations. Nous ne sommes pas seuls face à notre indicible douleur. Cet accompagnement n'est pas seulement administratif, il est aussi humain et c'est plus important que n'importe quelle aide administrative ou pécuniaire. On dit que l'Armée est une Grande Famille et JE LE VALIDE. »

Sonia, veuve de guerre, Afghanistan 2012

« 6 septembre 2017, l'ouragan Irma dévaste l'île de Saint-Martin. Les structures vitales sont anéanties. Le 3^e RPIMa est alors d'alerte 12h dans le cadre de l'alerte Guépard, cela fait plus d'un mois que les hommes ne quittent pas la garnison, ils sont prêts à l'engagement immédiat sur n'importe quel théâtre. Samedi 9 septembre 18h, alors que chacun profite de son week-end, coup de téléphone de la brigade nous ordonnant de rejoindre Toulouse. Nous décollons le dimanche midi avec 165 parachutistes et près de 4 tonnes de fret. Direction les Antilles françaises, durée de la mission inconnue.

Pour une telle réactivité, nous quittons nos familles en moins de 30 minutes pour rejoindre le régiment, recevoir les ordres et fermer les caisses. Nous les quittons mais elles ne sont pas seules, elles connaissent notre engagement et savent pouvoir compter sur une communauté qui dépasse largement les murs de la caserne. Cette solidarité, c'est un impératif à notre efficacité. »

*Colonel Emmanuel Durville, chef de corps du
3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine*



« il n'y a pas de militaire engagé s'il n'y a pas à ses côtés une famille engagée »

Emmanuel Macron, Président de la République

DISPONIBILITÉ

TOUT TEMPS, TOUT LIEU

La disponibilité est une obligation statutaire qui engage les militaires à répondre présent en tout temps et tout lieu. Même en congés, les soldats peuvent être appelés à intervenir dans un délai restreint en cas de crise. La règle de limitation du temps de travail n'existe pas.

Au-delà des situations d'urgence, les militaires connaissent d'autres formes de disponibilités : garde, astreinte, permanence.

Au bilan, certains peuvent passer plus de 150 jours par an en dehors de leur foyer.

ALERTE GUÉPARD

- Déclinaison terrestre de l'échelon national d'urgence interarmées (ENU)
- Réservoir de plus 5 000 hommes (rotation tous les 4 mois)
- Capacité de réaction rapide : de 12 heures à 10 jours
- Adaptable à un très large spectre de menaces
- Compatible avec les alertes multinationales UE et OTAN

SERVAL
2013

IRMA
2017

NEUTRALITÉ & DEVOIR DE RÉSERVE

L'article 1^{er} du Statut général des militaires issu de la loi du 24 mars 2005 (article L. 4111-1 du code de la défense) rappelle les exigences indispensables à l'efficacité des forces armées et à l'unité de l'état militaire, parmi lesquels le **loyalisme** et la **neutralité**.

La neutralité, principe essentiel du service public, s'impose pour exclure toute suspicion de partialité d'ordre politique, philosophique ou religieux.

Les militaires ne sont pas, à ce titre, privés de la liberté de penser. L'**expression de leurs opinions** est en revanche encadrée par l'article L. 4121-2 du code de la défense précité qui ne la permet qu'avec « la réserve exigée par l'état militaire ». Au-delà, les lois pénales protégeant le secret professionnel et le secret de la défense nationale posent des limites absolues à la liberté d'expression.

Tout militaire doit ainsi rester mesuré dans l'expression publique de ses opinions, et respecter alors une obligation de loyauté.

A défaut de définition légale, il revient au juge d'effectuer un contrôle *a posteriori* en fonction des circonstances : rang, nature et ton des propos, objet des critiques, degré de publicité, mention de l'état militaire.

La protection des finalités opérationnelles des armées et leur impératif de cohésion légitiment un devoir de réserve.

« Les opinions et croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques, sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état de militaire »
Statut général des militaires, article 4

La Cour européenne des droits de l'homme elle-même admet les restrictions à la liberté d'expression lorsqu'elle menace la discipline.

Ces contraintes sont naturellement intégrées par les militaires dont « l'esprit de responsabilité », souligné lors de l'édition du statut, fonde, avec leurs compétences, le crédit particulier attaché à leur parole.

Neutralité et réserve ne sont cependant que des exceptions au principe de la liberté d'expression, et l'autorisation ministérielle préalable à toute évocation de sujets politiques ou internationaux a été supprimée. Ceci conforte l'idée régulièrement exprimée que les militaires ont leur place dans le débat public, et que leur incombe un devoir de vérité, de réflexion et de rayonnement.

Il appartiendra à la hiérarchie, voire au tribunal administratif, de mesurer la liberté d'expression à la limite de la critique admissible des autorités publiques. Mais le devoir de réserve ne peut être un devoir de se taire.

RÉPRÉSENTATIVITÉ & CONCERTATION

Le code de la défense précise les sujétions imposées aux militaires et les compensations marquant la reconnaissance de la Nation. Les militaires font ainsi l'objet d'un cantonnement juridique.

FOCUS

CFMT 

En contrepartie, la loi prescrit que le chef militaire a le devoir de veiller aux intérêts de ses subordonnés.

Elle prévoit ainsi un dispositif spécifique de dialogue interne. En appui du commandement, il comprend trois piliers : représentation, participation et concertation.

Au niveau Terre, le conseil de la fonction militaire Terre (CFMT) est un réseau de 260 membres tirés au sort et restant employés dans les formations. Représentatif collectivement, il fait directement part au chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) des préoccupations du terrain et peut étudier des sujets qui lui sont soumis ou dont il décide de s'emparer. Il joue ainsi un **rôle de haut-parleur de l'armée de Terre**.

Au niveau ministériel, le conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) comprend des membres permanents et élus. Il développe une certaine expertise et s'appuie entre autres sur les

remontées du CFMT.

La concertation a accompagné la mise en place de l'indemnité d'absence cumulée (IAC) et du plan famille. Elle pousse à une meilleure reconnaissance des opérations intérieures et sera concernée par les travaux sur la réforme des retraites.

La loi prévoit enfin l'implication d'associations professionnelles nationales de militaires (APNM), dont aucune n'est actuellement représentative de l'armée de Terre.



Des compensations statutaires ont été établies pour marquer la reconnaissance de la Nation aux militaires : primes et indemnités particulières, retraite à jouissance immédiate ou encore dispositifs spécifiques d'accompagnement social (parcs de logement défense, aide à la mobilité, tarifs spéciaux SNCF...)

FRATERNITE D'ARMES

Chefs et subordonnés sont d'abord des êtres humains, unis par un même idéal. Ils ont d'autant plus besoin les uns des autres qu'ils font face à des situations de stress, de crise... Cette dépendance mutuelle, en particulier au combat, qui fonde la fraternité d'armes.

« En opérations extérieures, Noël est toujours une période très particulière. La séparation avec la famille pèse en effet davantage sur le moral de chacun. Pour remplir ce manque, en Afghanistan, nous avons décidé de fêter Noël au sein de la compagnie, sur notre base opérationnelle avancée, malgré notre engagement quasi-quotidien au contact de l'ennemi : repas amélioré, spectacles improvisés, cadeaux fabriqués sur place, chants de Noël, nous n'avons pas lésiné sur les moyens pour créer une ambiance joyeuse et conviviale.

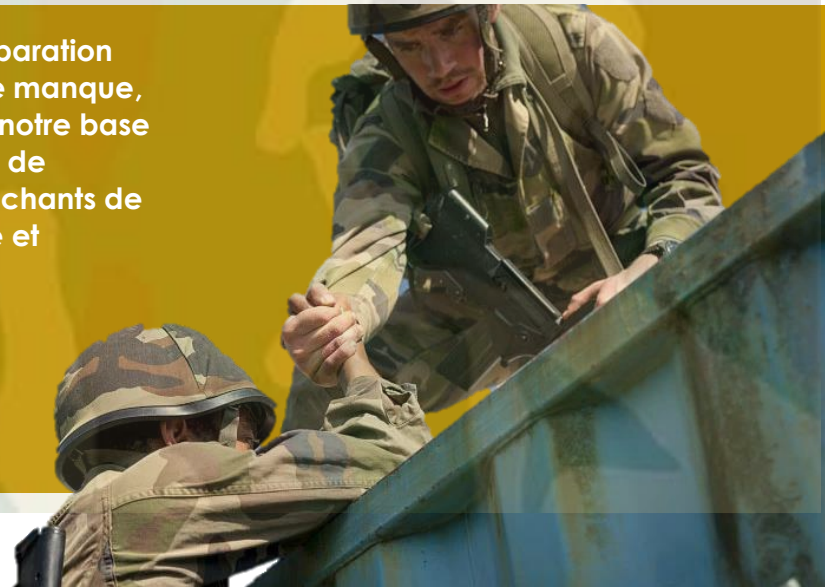
Dans ces moments-là, les officiers, sous-officiers et militaires du rang, sont tous soudés par une force qui les dépasse et les unit : la fraternité d'armes, celle qui se forge à l'entraînement et au combat, et qui crée de vrais liens entre soldats.

Chef de bataillon Benoit

Claire Meynial, grand reporter :

« L'escadron du 1^{er} régiment de hussards parachutistes s'apprête à quitter la cour de l'école, à Bangui, quand 70 hommes surgissent : « Dehors les Français ! » Debout dans leur véhicule blindé léger, l'adjudant Sébastien, du peloton anti-char, et son conducteur, le brigadier-chef Rodolphe, dit Mimi, font face.

Chaque jour rend la mission plus dérisoire. Plus loin, des habitants mangent un cadavre calciné. Le camp de Mpoko offre peu de répit et la gastro-entérite met 7 hommes des 26 du peloton anti-char au tapis. Sébastien a 11 h pour se remettre. Il regrette l'Afgha : « On savait qui était l'ennemi. Là, c'est épuisant moralement. » Mais pour rien au monde ils ne feraient autre chose. « Pour la galette des Rois, j'avais mis trois fèves. Le chanceux pouvait s'asseoir sur le fauteuil super-confort du camp, avoir une bière gratuite ou sauter une nuit de patrouille. Personne n'a voulu la dernière. » La patrouille reprend, Mimi pile. Il vide une bouteille d'eau sur sa tête : « Je suis claqué. » « Ça va, on rentre », répond Sébastien. Il est 23h45, ils repartent à 8h. »



P RÉPARATION DU CORPS ET DE L'ESPRIT

L'efficacité opérationnelle requière des capacités physiques élevées qui imposent un impératif de jeunesse. Cette préparation du corps doit s'accompagner d'une préparation de l'esprit, incontournable au regard de la complexité du combat moderne. Cette double considération garantit le cadre éthique et moral de l'action militaire, y compris dans son extrémité : **DONNER LA MORT.**

« DISCERNER DANS LA COMPLEXITÉ, POUR DÉCIDER DANS L'INCERTITUDE ET AGIR DANS L'ADVERSITÉ »

Parmi les spécificités du métier des armes, seule est exceptionnelle celle de donner la mort, de l'ordonner ou de la recevoir d'un ennemi inconnu et désigné par l'Etat. Cette notion est au cœur du projet pédagogique des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC). Les officiers y sont formés à exercer leur jugement dans les circonstances les plus complexes et éprouvantes. Ils y développent leur force de caractère pour décider et ordonner afin de remplir, à la tête de leurs hommes les missions qu'ils reçoivent.

Pour apprendre à discerner et comprendre, les formations académiques et militaires offrent les méthodes de raisonnement, d'argumentation et le socle culturel indispensables pour disposer de têtes bien faites. Mais la dimension psychologique de la préparation au combat avec potentiellement la confrontation à la mort, requiert une formation harmonieuse de l'esprit et du corps. Augmenter les limites de la résistance psychologique, c'est faire s'entraîner le corps progressivement,

régulièrement et avec une intensité croissante dans l'inconfort, l'insécurité et l'imprévu. Les stages d'aguerrissement au centre national d'entraînement commando à Montlouis ponctuent cette patiente formation.

Mais cette formation intellectuelle, physique et psychologique reste vaine sans le développement de la dimension éthique de l'officier. Ainsi, les ESCC s'appuient sur une pédagogie de l'exemple donné par l'encadrement et de l'imitation attendue de l'élève officier. Des séances de réflexion fondées sur des lectures proposées ou imposées ainsi que des cours de formation au comportement militaire, menés par des cadres expérimentés, sont dispensés aux élèves. La mise en situation de responsabilité systématique dans le cadre des transmissions des traditions, les témoignages réguliers de chefs militaires et l'encouragement à la réflexion relative au sens de l'engagement en sont les principaux points d'application.

« Un soldat a beau se psychologiquement et peut-être spirituellement à donner la mort, cet acte implique pour toute personne normalement constituée un choc émotionnel inévitable »

Commandant Brice

A l'instar des officiers, l'ensemble des cadres reçoit une formation éthique et morale. Des cours de déontologie et de l'exercice du métier des armes sont notamment délivrés aux élèves de l'école nationale des sous-officiers d'active.

Cet enseignement irrigue toute l'armée de Terre. Il est particulièrement développé lors des phases de préparation avant projection pendant lesquelles des cas concrets sont soumis aux soldats comme :

- Que faire face à une voiture qui force un check point ?
- Que faire face à des enfants soldats ?
- Quelle place laissée à l'appréciation personnelle dans l'exécution de la mission, notamment pour l'ouverture du feu ?

Toute une série de situations sont étudiées afin de préparer au mieux les esprits et s'assurer que chacun puisse disposer d'un socle éthique et moral lui permettant de prendre la meilleure décision.

« L'expérience nous enseigne qu'il n'y a pas de victoire pour celui qui a perdu son âme »

Général d'armée
Jean-Pierre Bosser

PREPARATION DU CORPS ET DE L'ESPRIT

LE SPORT DISCIPLINE

PHYSIQUE ET MENTALE

Composée de 18 sportifs dont 16 de l'armée de Terre, la délégation de l'armée de champions s'est illustrée lors des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang (Corée du Sud).

Au total, les « terriens » récoltent 7 médailles sur les 15 remportées par la France. En biathlon, le sous-lieutenant Martin Fourcade, porte-drapeau de la délégation française, obtient 3 médailles d'or : 12,5 km poursuite, 15 km départ en ligne et une en relais mixte qu'il partage avec le caporal Simon Desthieux et le caporal-chef Anaïs Bescond. Celle-ci décroche aussi le bronze en poursuite et en relais féminin. En snowboard cross, le sergent Pierre Vaultier remporte l'or. Le 1^{er} classe Richard Jouve décroche quant à lui le bronze en ski de fond (sprint par équipes).

Bravo également aux civils de la Défense Marie Bochet, Benjamin Daviet et Maxime Montaggioniet qui remportent cinq médailles d'or et une médaille d'argent aux Jeux paralympiques.

Caporal
Simon DESTHIEUX



Sous-lieutenant
Martin FOURCADE



Sergent
Pierre VAULTIER



Caporal-chef
Anaïs BESCOND



« Le sport fait partie intégrante de la vie militaire. Notre armée de champions montre l'exemple, fait rêver et suscite notre fierté. Bravo ! »

Général d'armée
Jean-Pierre BOSSER

1^{er} classe
Richard JOUVE





E & T SPRIT DE CORPS TRADITIONS

L'un des marqueurs les plus visibles de la spécificité militaire s'observe dans la tenue des soldats, qui sont d'emblée caractérisés comme membres des armées. Mais si cette identité partagée est évidente aux yeux des civils, ils sont peu à être en mesure d'en déchiffrer les subtilités et les différences.

De la couleur des bérets à l'insigne brodé sur les épaulettes en passant par les brevets épinglés à la tenue et jusqu'à la couleur des chaussettes, chaque détail de la tenue militaire révèle une part de l'identité du soldat. Car au-delà de l'appartenance à une armée, le militaire est rattaché à une arme* et par-dessus tout un régiment, unité de base de l'armée de Terre.

Un régiment est fait de traditions et d'histoire, ses membres entretiennent une mémoire partagée qui les unit autour de symboles tels les drapeaux et les étendards. La cohésion qui découle de cette identité commune est le moteur de l'esprit de corps qui porte un régiment en opération. Elle décuple la solidarité et la confiance au sein de l'unité, composantes indispensables à l'efficacité et la réussite de la mission.

* arme blindée et cavalerie, artillerie, aviation légère de l'armée de Terre, génie, infanterie, matériel, train, transmissions, troupes de marine

L'armée de Terre en première ligne. De Bouvines en 1214, victoire contre les Coalisés où se cristallise le sentiment d'être français, à Verdun, symbole de la résistance nationale en 14-18, elle l'a toujours été. Cela ne devrait pas changer.

Avant d'être un pilote de char, un cavalier ou un logisticien, le militaire est d'abord un « soldat ». Il est un jeune citoyen qui s'est engagé sous les drapeaux, à qui on a appris les actes réflexes du combattant, confié une arme individuelle et enseigné les règles de son emploi ; qui a reçu en délégation une parcelle du monopole de la mise en œuvre de la « violence légitime » sur ordre du chef des armées, allant jusqu'à donner ou à recevoir la mort.

La première des justifications à l'emploi de la force était la défense de la « terre charnelle » chère au cœur de Péguy. On voit comment elle le demeure aujourd'hui. En 2015, après les attaques terroristes qui ont « sidéré » le pays, les autorités se tournent aussitôt vers les armées et principalement l'armée de Terre, celle de la masse. Les gouvernants comptent tout autant sur la puissance dissuasive que sur la symbolique émanant de ses soldats en armes appelés à patrouiller dans les rues des grandes métropoles.

RÉSILIENCE

La spécificité militaire s'explique par la finalité opérationnelle



Ils ont été formés, entraînés et équipés au mieux pour affronter sans préavis l'épreuve du feu, surmonter la lassitude et l'épreuve physique, voire le doute insidieux qui peut naître lorsque les résultats tardent ou qu'un camarade tombe sur la piste. Qui plus est, cette capacité à encaisser les chocs et notamment celui du combat, ils l'éprouvent et la consolident chaque jour en opérations, où ils sont désormais engagés sans discontinuité depuis une décennie.

Voilà pourquoi la Force Opérationnelle Terrestre taillée pour l'intervention, constitue plus que jamais un des piliers majeurs de la résilience de la Nation. Elle incarne charnellement cet *ultima ratio* qui, rappelait le général de Gaulle à Alain Peyrefitte, son secrétaire d'Etat à l'information, le 13 juin 1962, « dans les crises graves (...), joue un rôle capital, est le môle principal ».

Par Mériadec Raffray, journaliste, spécialiste des questions de défense, officier de réserve dans l'armée de Terre.

2018
EUROSATORY

13 JUIN 2018

Grand amphithéâtre du parc des expositions
16h00 HALL 4 VILLEPINTE



CONFÉRENCE & ADAPTATION
INNOVATION & RÉACTIVE

**SOLDATS,
INGÉNIEURS,
ENTREPRENEURS,
PARTENAIRES
D'INNOVATION**

Accès : RER B, voiture
(parking puis navette),
bus au départ
de l'école militaire
(inscription en ligne)

Le Général d'armée

Jean-Pierre Bosser

chef d'état-major
de l'armée de Terre

vous invite à la table ronde
à laquelle il participera
aux côtés du délégué général
pour l'Armement et
du président du GICAT



A venir

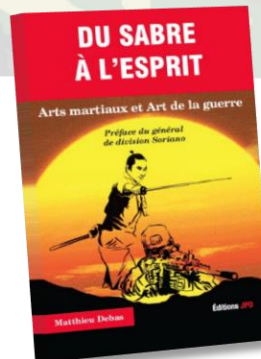
23 juin 2018

#BLS DAY

**JOURNÉE NATIONALE
DES BLESSES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



Nous vous recommandons



Inspirée des arts martiaux traditionnels d'Extrême-Orient, la « voie de la maîtrise » que propose le chef d'escadron Debas, dans son livre *Du sabre à l'esprit*, vise à transcender les capacités physiques, intellectuelles, morales et spirituelles de l'être humain pour dépasser la complexité technique de l'époque moderne.



Colonel

Stéphane CHAON

Commandant

Patrick VASSELIN

Commandant

Quentin GIBERT

Commandant

François MILLE

Commandant

Sébastien GRÈVE

Vendredi 2 février 2018, deux hélicoptères de l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre (EALAT) basés au Cанныe-des-Maures se sont écrasés sur la commune de Carcès. L'accident s'est produit lors d'un vol d'instruction. Le colonel Stéphane CHAON, les commandants François MILLE et Patrick VASSELIN, de l'EALAT, ainsi que les commandants Quentin GIBERT et Sébastien GRÈVE du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales de Pau, sont morts en service.



IN MEMORIAM



Adjudant

Emilien MOUGIN



Maréchal-des-logis

Timothé DERNONCOURT



Caporal

Bogusz POCHYLSKI



Sergent-chef

Anthony PAIBA VALVERDE

Le mercredi 21 février 2018 matin, un véhicule blindé léger du groupement tactique désert blindé engagé dans l'opération Barkhane a été frappé par un engin explosif improvisé dans la région de Ménaka au Mali. L'explosion a provoqué la mort de deux soldats du 1^{er} régiment de Spahis (Valence).

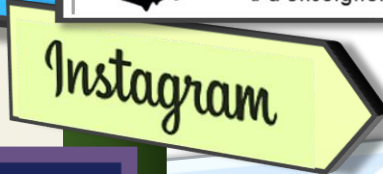
L'adjudant Emilien MOUGIN et le maréchal-des-logis Timothé DERNONCOURT sont tombés dans l'accomplissement de leur mission au service de la France.

Mercredi 21 mars 2018, le caporal Bogusz POCHYLSKI, du 2^e régiment étranger d'infanterie de Nîmes, est décédé dans le cadre d'une reconnaissance en vue de l'organisation d'une séance d'entraînement au profit de forces de sécurité irakiennes.

Le légionnaire est mort dans l'accomplissement de sa mission au service de la France

Le vendredi 20 avril, le sergent Anthony PAIBA VALVERDE, de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (Larzac), est décédé accidentellement alors qu'il était en mission sur l'île de Mayotte.

Le légionnaire est mort en service commandé dans l'accomplissement de sa mission.



CENTRE DE DOCTRINE ET
D'ENSEIGNEMENT DU
COMMANDEMENT



POLE
RAYONNEMENT
DE L'ARMEE DE TERRE